

AURIS
GESTION

**GESTION DE
FONDS DÉDIÉS**

METTRE LE MEILLEUR DE LA GESTION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE TOUS.

 SALAMANDRE
x AURIS GESTION





GESTION SOUS CONTRAINTES PRUDENTIELLES

Le fonds dédié, tout en faisant l'objet, dans nos reportings périodiques, d'une **totale transparence conforme à la réglementation en vigueur, permet de simplifier la tenue de la comptabilité de l'institution cliente**. Il permet en effet de remplacer une multitude de lignes dans les livres de l'investisseur par une valeur liquidative unique et auditée.

La politique d'affectation du résultat net et plus largement des sommes distribuables de chaque fonds dédié est décidée en accord avec l'institution cliente selon ses contraintes et ses besoins.

Nos fonds dédiés sont gérés selon un cahier des charges paramétré avec le client et rigoureusement respecté. Les contraintes en matière d'univers d'investissement, de limites de risque ou encore, par exemple, liées au SCR Marché sont strictement respectées par nos équipes. Ce strict respect ne doit néanmoins pas empêcher des évolutions rendues nécessaires par l'environnement propre au client ou encore par le contexte de marché. Ainsi, **dans le cadre de comités consultatifs tenus avec le client, des évolutions du cahier des charges initial peuvent être décidées.**

Afin de permettre le plus de flexibilité possible et de réactivité dans la prise en compte des évolutions décidées, celles-ci sont retranscrites dans un compte-rendu de comité dès lors qu'elles sont compatibles avec la documentation réglementaire (prospectus et éventuelle charte de fonctionnement complétant le prospectus). Dans le cas contraire, nos équipes établissent un projet de prospectus remanié ou encore, le cas échéant, d'avenant à une éventuelle charte de fonctionnement en vigueur, pour soumission au client et accord de ce dernier.

Nos fonds dédiés bénéficient de l'expertise de CACEIS Fund Administration en matière de valorisation et de celle de PricewaterhouseCoopers (PWC) pour l'audit et la révision des comptes. CACEIS Bank intervient généralement comme dépositaire de nos fonds dédiés. Si les acteurs précités constituent des partenaires privilégiés d'AURIS GESTION, nous sommes en capacité de travailler bien évidemment avec d'autres entités.

UNE OFFRE COMPLÈTE D'ACCOMPAGNEMENT DE CLIENTS INSTITUTIONNELS SOUS FORME DE GESTION DE FONDS DÉDIÉS.



GESTION OBLIGATAIRE APPROCHE FLEXIBLE

Fonds dédiés obligataires investis de manière diversifiée et réactive et pouvant conjuguer une approche de portage « buy and hold » et une approche opportuniste/tactique. La mise en place d'une couverture systématique est possible dans une optique d'optimisation du SCR.



GESTION DE PORTEFEUILLES MULTI-CLASSES D'ACTIFS DIVERSIFICATION ET PILOTAGE DU RISQUE

Dans le cadre d'une multigestion en architecture ouverte :

- fonds dédiés diversifiés multi-classes d'actifs (actions, obligations, immobilier, infrastructures, private equity/debt, loans, matières premières...);
- fonds dédiés mono-classe d'actifs (e.g. fonds de fonds actions).

Fonds dédiés de produits structurés bénéficiant de nos expertises et notre réseau en la matière. Nos équipes vous accompagnent dans la sélection, le suivi et les arbitrages. Les produits font l'objet d'une contre-valorisation selon les meilleures normes de place.



AVANTAGES DU FONDS DÉDIÉ :



L'investisseur institutionnel bénéficie d'un **OPC sur mesure**.



Cet OPC sur mesure est **audité par un commissaire aux comptes**.



Contrairement à un fonds ouvert dit « tous souscripteurs », l'OPC dédié est **totalemment orienté sur les besoins évolutifs de nos clients institutionnels** avec la possibilité d'intégrer de manière dynamique leurs contraintes et orientations dans notre gestion.



L'OPC dédié permet de **répondre à des objectifs comptables** : gérer le portefeuille sans générer de plus ou moins-values conformément à la volonté du client, calibrer le taux de rendement comptable au travers de la politique d'affectation des sommes distribuables de l'OPC...



NOS ENGAGEMENTS :

1

Déployer une gestion assurantielle conforme à vos attentes en valorisant votre capital et en générant des revenus réguliers sur l'horizon de placement défini.

2

Allouer vos actifs en utilisant pleinement le périmètre défini ensemble et en gérant intelligemment le stock de plus ou moins-values latentes.

3

Mettre le meilleur de nos expertises en gestion obligataire flexible et en allocation d'actifs en architecture ouverte à votre service.

4

Construire des portefeuilles offrant la meilleure robustesse possible dans différentes configurations de niveau de taux d'intérêt.

5

Vous permettre d'accéder, avec la plus grande flexibilité possible, à des stratégies et solutions d'allocation adaptées au contexte de marché et ce selon les marges de manœuvre déterminées ensemble.

6

Intégrer vos impératifs comme le respect d'un budget de risque prédéfini, le lissage des plus-values latentes, la prise en compte de contraintes spécifiques dans notre gestion comme des contraintes de taux de rendement à l'achat ou encore de solvency capital requirement (SCR)...

7

Vous proposer une tarification compétitive.

8

Vous rendre compte régulièrement et sur demande (reportings périodiques sur mesure, comités consultatifs et réunions ad hoc).

9

Mettre en place une stratégie de couverture tactique ou au contraire systématique, selon vos besoins ; les objectifs peuvent être différents et aller de la simple couverture conjoncturelle à la recherche d'une optimisation du SCR.

10

Intégrer, à votre demande, une dimension ISR à votre fonds dédié grâce à nos expertises internes en la matière.

Tout comme nos portefeuilles gérés sous mandat, nos fonds dédiés font l'objet de reportings détaillés sur les actes de gestion avec différents indicateurs (SCR Marché et ses composantes, attribution de performance...). Nos fonds dédiés sont ainsi transparisés et font l'objet du calcul du SCR. Ces données, documents d'information et de reporting liés aux fonds dédiés confiés par nos clients sont disponibles dans un espace privé dédié de notre site Internet (chaque client ayant un accès réservé au seul périmètre le concernant).

L'organisation d'AURIS GESTION a été pensée et structurée de façon à répondre aux exigences de la clientèle institutionnelle notamment en termes de Conformité, de Contrôle Interne et de Contrôle des Risques Financiers.

NOTRE APPROCHE EXPRIMÉE :

A l'instar des mandats de gestion, les fonds dédiés constituent un outil particulièrement performant, permettant de concilier une gestion d'actifs réactive exploitant pleinement les marges de manœuvre fixées avec le client, notamment réglementaires, comme celles liées au respect d'un budget de SCR Marché. Leur avantage principal réside dans le fait qu'ils offrent une capacité accrue de pilotage comptable. Nous associons systématiquement le client et ses éventuels consultants dans le suivi de son fonds dédié et ce au travers de comités. Le format du fonds dédié permet de déployer notre expertise en gestion obligataire ainsi que notre capacité d'allocation dynamique d'actifs sous contraintes, dans le cadre des limites et du budget de risque définis avec le client.

par **Sébastien GRASSET**





153 BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS

contact@aurisgestion.com

+33 (0)1 78 41 00 31 / +33 (0)1 42 25 83 40

www.aurisgestion.com

 **SALAMANDRE**
x AURIS GESTION

Ce document a été réalisé par la société AURIS GESTION. Société de gestion de portefeuille agréée sous le numéro AMF : GP-04000069. RCS Paris n° : 479 789 778. Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une incitation à acheter ou à vendre des titres (en ce compris des parts ou actions d'OPC) ni encore une quelconque sollicitation ou offre de souscription aux OPC et services financiers qui y sont décrits. Il est rappelé aux destinataires de ce document qui envisagent de souscrire aux OPC décrits dans ce document qu'une telle opération doit être exclusivement envisagée sur la base des informations figurant dans le prospectus des OPC, qui peuvent être différentes de celles présentées dans le présent document. Les performances passées ne sauraient préjuger des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. « Salamandre by Auris Gestion » est une dénomination commerciale du groupe Auris Gestion.